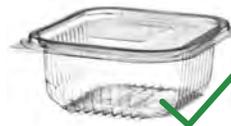


L'INTERDICTION DE RÉCIPIENTS EN MOUSSE PAR LE DISTRICT DE COLUMBIA

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR

À compter du 1er janvier 2016, il sera contraire à la loi pour les commerces et organisations du District de Columbia qui servent de la nourriture ou des boissons d'utiliser les récipients et autres produits du service d'alimentation fabriqués de polystyrène expansé, également connu sous le nom de Styrofoam™.



Exemples de ce type de commerces et organisations:

restaurants o supermarchés o épiceries o bars o cafétérias o traiteurs o cafés o camions-resto et marchands ambulants o autres organisations qui servent des produits alimentaires

POURQUOI INTERDIRE LES RÉCIPIENTS EN MOUSSE?	TROUVER DES PRODUITS PERMIS
<p>La mousse est facilement transportée par le vent ou emportée par la pluie dans les égouts et plans d'eau. De ce fait, les déchets de mousse sont le type de déchets le plus commun trouvé dans la rivière Anacostia. Interdire les récipients en mousse représente un pas important pour assurer qu'on puisse nager et pêcher dans nos cours d'eau.</p>	<p>Les produits permis incluent les récipients en papier ou en plastique rigide. Les produits du service d'alimentation qui ne sont pas fabriqués en mousse sont facilement disponibles à des prix comparables. Trouvez des fournisseurs qui offrent des produits alternatifs et acceptés sure le site ddoe.dc.gov/foam.</p>
EXEMPTIONS	APPLICATION
<p>Certains produits en mousse sont exemptés de l'interdiction, y compris les produits emballés en dehors du District, les produits employés pour emballer de la</p>	<p>Le département de l'Environnement du District de Columbia effectuera régulièrement des inspections des entités réglementées. À partir du 1^{er} janvier 2016, les commerces et</p>
<p>viande ou des fruits de mer ainsi les produits achetés en gros à usage domestique.</p>	<p>organisations distribuant des produits en mousse interdits s'exposeront à une amende.</p>

DISTRICT DEPARTMENT OF THE ENVIRONMENT
(202) 645-6988 | doee.dc.gov/foam | #foamfreedc



GOVERNMENT OF THE
DISTRICT OF COLUMBIA
MURIEL BOWSER, MAYOR

